

Au 1er janvier 2019, 281 678 personnes résident en Guyane. C'est la région de France (hors Mayotte) où la croissance démographique est la plus forte. Entre 2013 et 2019, la population s'accroît en moyenne de 2,4 %, soit 6 260 habitants de plus chaque année. Cette croissance démographique, portée par le solde naturel, est inégalement répartie sur le territoire. Elle profite principalement à deux intercommunalités, la Communauté d'agglomération du Centre littoral et la Communauté de communes de l'Ouest guyanais. La population de la Communauté de communes des Savanes diminue.

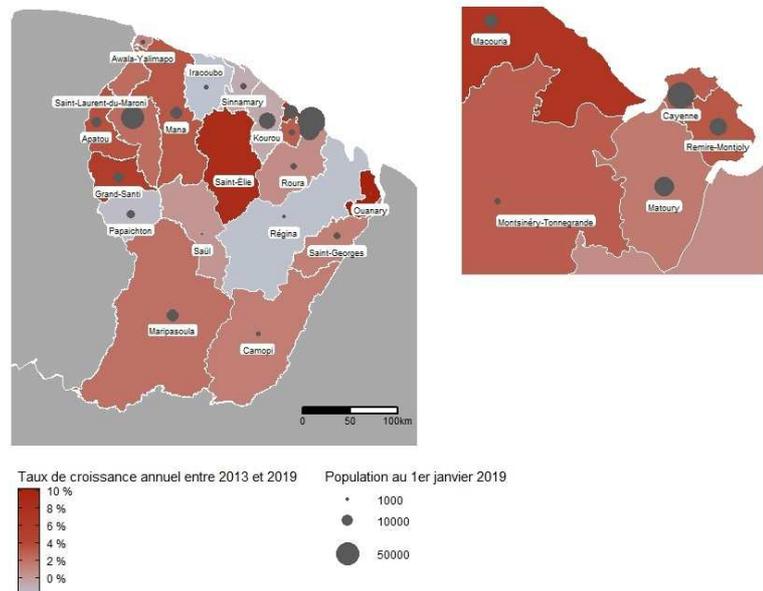
La Guyane compte 281 678 habitants au 1er janvier 2019. Plus grand département de France en superficie, il représente 0,4 % de la population française, hors Mayotte. La population de la Guyane croît de 2,4 % en moyenne chaque année entre 2013 et 2019. En six ans, ce sont 37 600 résidents supplémentaires sur le territoire. Sur onze ans l'évolution est légèrement moindre: 2,3 % par an en moyenne entre 2008 et 2019.

La vigueur démographique en Guyane est essentiellement portée par le solde naturel. Sa contribution à la croissance est la plus élevée de France (+ 2,4 % annuel moyen entre 2013 et 2019) devant La Réunion (+ 1,1 %) et la région Île-de-France (+ 0,9 %). Les naissances nombreuses, en raison de la jeunesse de sa population et d'un taux de fécondité élevé, sont largement supérieures aux décès (environ 8000 naissances et 1000 décès par an depuis 2017). Le flux des nouveaux arrivants sur le territoire, en provenance de France métropolitaine ou de l'étranger, reste identique à celui des sortants, souvent des jeunes qui partent pour effectuer des études supérieures ou trouver un emploi.

L'Ouest et le Centre moteurs du dynamisme démographique

Avec 147 943 résidents, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral est la plus peuplée ► figures 1 et 2. Le dynamisme démographique de l'agglomération se confirme et son rythme de croissance s'accélère. Il s'établissait à + 1,3 % en moyenne par an entre 2008 et 2013, il s'élève à + 3,1 % entre 2013 et 2019. Les communes de Macouria et Remire-Montjoly portent cette tendance : le rythme de croissance de leur population, déjà élevé sur la première moitié de la décennie (respectivement + 4,5 % et

► 1. Population et évolution annuelle par commune entre 2013 et 2019



Sources : Insee, recensements de la population 2013 et 2019

+ 2,8 % annuel) augmente encore sur la deuxième moitié (respectivement + 7,1 % et + 3,3 % annuel). Montsinéry-Tonnegrande enregistre une augmentation de 3,0 % annuelle moyenne entre 2013 et 2019. À Cayenne, la population croît de nouveau (+ 3,0 % par an en moyenne) entre 2013 et 2019 alors qu'elle diminuait (- 1,0 %) entre 2008 et 2013.

Les huit communes qui composent la Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) comptent 96 757 habitants. La hausse de sa population est de 2,5 % en moyenne par an entre 2013 et 2019. La croissance démographique de la CCOG est la plus importante de la région. Elle représente la moitié de la progression de la population guyanaise sur cette période. En particulier, Grand-Santi et Apatou cumulent excédent naturel et migratoire. Leur dynamisme démographique est le plus important de Guyane sur les six dernières années avec une hausse annuelle de leur population respective de 5,6 % et 3,6 %. Mana profite du même dynamisme (+ 3,3 % par an) entre 2013 et 2019. Saint-Laurent-du-Maroni, commune la plus peuplée de l'agglomération avec 47 621 habitants en 2019 connaît une croissance soutenue de sa population (+ 2,3 % par an entre 2013 et 2019), à l'image de la Guyane dans son ensemble.

Les Savanes poursuivent leur déclin démographique

La population de la Communauté des Communes des Savanes continue de diminuer. Entre 2008 et 2013, le recul était de - 0,4 % puis il s'accroît (- 0,6 % entre 2013 et 2019). Cette décroissance s'explique par un solde migratoire déficitaire non compensé par l'excédent naturel pourtant élevé (+ 3 884 naissances supplémentaires par rapport aux décès, entre 2013 et 2019). La Communauté des Communes de l'Est guyanais reste de loin la moins peuplée, avec un peu plus de 7 200 résidents en 2019. Sa croissance démographique est deux fois plus faible que celle de l'ensemble de la Guyane. Elle est de + 1,2 % en moyenne par an entre 2013 et 2019, identique à celle de la période 2008- 2013. La commune de Saint-Georges-de-l'Oyapock concentre la majorité de la population (59 %) avec 4 245 habitants. ●

Corentin Douriaud, Xavier Reif (Insee)

Encadré - Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2013-2019) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2013-2019) et une période de cinq ans (2008-2013) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

► Sources

Cette étude s'appuie sur les populations communales, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1er janvier 2019, au 1er janvier 2013 et au 1er janvier 2008. Les données portent sur la France hors Mayotte.

► 2. Population municipale légale et taux d'accroissement annuel entre 2008, 2013 et 2019

	Population légale Au 1 ^{er} janvier 2019	Évolution 2013-2019 (en nombre d'habitants)	Taux d'évolution annuel moyen 2013-2019 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 2008-2013 (en %)
Guyane	281 678	37 560	2,4	2,2
CC des Savanes	29 773	-1 148	-0,6	-0,4
Iracoubo	1 748	-219	-1,9	-0,9
Kourou	24 903	-890	-0,6	-0,1
Sinnamary	2 875	-136	-0,8	-0,9
Saint-Elie	247	97	8,7	-20,6
CC de l'Ouest Guyanais	96 757	13 345	2,5	4,8
Mana	11 675	2 082	3,3	2,0
Saint-Laurent-du-Maroni	47 621	6 106	2,3	3,1
Saül	152	2	0,2	-1,0
Maripasoula	11 842	1 365	2,1	9,8
Grand-Santi	8 779	2 436	5,6	9,8
Apatou	9 482	1 833	3,6	3,4
Awala-Yalimapo	1 449	99	1,2	0,7
Papaïchton	5 757	-578	-1,6	15,1
CA du Centre Littoral	147 943	24 858	3,1	1,3
Cayenne	65 493	10 784	3,0	-1,0
Macouria	16 219	5 498	7,1	4,5
Matoury	33 458	3 214	1,7	3,4
Remire-Montjoly	26 358	4 720	3,3	2,8
Roura	3 458	165	0,8	4,0
Montsinéry-Tonnegrande	2 957	477	3,0	3,9
CC de l'Est Guyanais	7 205	505	1,2	1,2
Régina	854	-97	-1,8	2,7
Saint-Georges	4 245	338	1,4	0,3
Ouanary	242	107	10,2	10,0
Camopi	1 864	157	1,5	2,1

Sources : Insee, recensements de la population 2008, 2013 et 2019.

► Méthodologie

Dans l'optique d'une amélioration continue de ses dispositifs, l'Insee a modifié à partir de 2019 la méthode de recensement dans les zones illégalement orpaillées de Guyane. Les personnes vivant dans ces zones relèvent désormais de la collecte dite HMSA (Habitations mobiles et sans abri) : elles sont recensées une fois tous les 5 ans et le décompte de population est ensuite stable pendant 5 ans. Elles restent ainsi bien comptabilisées dans la population municipale. L'amélioration de la méthode intervient dans toutes les communes de Guyane ayant des zones illégalement orpaillées à partir des populations millésimées au 1er janvier 2017 et publiées fin 2019.

► Pour en savoir plus

- **Jeanne-Rose M.**, « En 2020, la natalité reste élevée malgré la crise sanitaire », *Insee Flash Guyane n°145*, décembre 2021.
- **Douriaud C., Reif X.**, « Recensement de la population en Martinique: 364 508 habitants au 1^{er} janvier 2019 », *Insee Flash Martinique n°158*, décembre 2021.
- **Douriaud C., Reif X.**, « Recensement de la population en Guadeloupe : 384 239 habitants au 1^{er} janvier 2019 », *Insee Flash Guadeloupe n°158*, décembre 2021.